

L'Hospice St. Joseph à Châtel St. Denis

Autor(en): **Cardinaux, Alph.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **7 (1929)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-721786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

weglein hinabtrappeln, so wird man ganz klein und schämt sich darüber, daß man das Jahr hindurch nicht viel mehr in das Leben dieser Liebedürftigen auf alle mögliche Weise einen hellen Schein hineinsendet.

Otto Lauterburg.

L'Hospice St. Joseph à Châtel St. Denis.

Fondé en 1874, sur l'initiative de M. le Curé Comte, cet établissement a débuté par un bâtiment acheté d'occasion et sur lequel pesait une dette de 28'000 frs. L'on n'aurait pu commencer plus modestement et avec autant de confiance en la Providence, surtout à cette époque où l'assistance était considérée uniquement dans sa forme répressive. Le temps ne devait heureusement pas tarder à consacrer cette œuvre, à lui assurer des moyens d'existence et à lui donner le magnifique essor que nous lui voyons aujourd'hui.

Passons sur cette période héroïque où l'Hospice lutait avec les mille difficultés de la fondation, sans conseils expérimentés, sans exemples tangibles sous les yeux, poursuivant un idéal à peine entrevu et combien lointain.

Cinquante ans plus tard, l'Hospice St-Joseph comprend un grand bâtiment principal qui abrite la section des femmes, celle des fillettes, des garçons, la cuisine et ses dépendances, un pavillon des vieillards, les bâtiments de la ferme avec une habitation pour la famille du domestique, un domaine compact d'environ 2 hectares. Sa fortune est de 300'000 frs. et ce chiffre a été atteint sans donateur extraordinairement riche et généreux; elle constitue un témoignage indéniable de ce que peut la petite épargne au service de la prévoyance et de la charité.

L'établissement donne asile à 40 enfants et à 35 vieillards et il est tenu par les Sœurs de Charité de la congrégation de St-Vincent de Paul. En dehors de sa fonction d'orphelinat-asile, l'Hospice est le refuge de malheureux

déshérités de la vie, en âge de gagner leur pain quotidien, mais pratiquement incapable de le faire, par faiblesse d'esprit, santé délicate etc. C'est aussi pension de plusieurs apprentis qui, sans cela, n'auraient pas les moyens d'entrer dans un métier et iraient grossir les rangs des journaliers, cette proie aisée du chômage. L'Hospice étend aussi son aile bienfaisante sur les jeunes gens et jeunes filles qui l'ont quitté; il les suit dans la vie et, comme l'arche de Noë, leur rouvre ses portes s'ils n'ont pu trouver le rameau d'olivier. Actuellement, il héberge au total 93 personnes.

Dans la simplicité du début, les locaux affectés à l'hospitalisation des vieillards étaient limités à deux chambres, l'une pour les femmes et l'autre pour les hommes. Au premier abord, cela peut paraître suffisant et les inconvénients de la chambre commune doivent, semble-t-il, être largement compensés par le sens de la sécurité de l'existence, le repos qui suit une vie de pénible labeur, l'hygiène de l'habitation et du vêtement. Pratiquement, il n'en est rien; nous avons vu en effet des vieillards retourner à une vie de misère plutôt que de rester en chambre commune à l'hospice. Cela est fort compréhensible; des enfants peuvent s'adapter aisément à une vie de collège (alors que cela leur en coûte quand même), mais il est certain que la perspective de la chambre commune retient bien des vieillards qui mériteraient de pouvoir passer leurs dernières années dans la quiétude d'un asile. C'est qu'ils ont traversé parfois des vies si différentes, ils ont contracté de multiples habitudes qui ont leur répercussion jusque dans les moindres actes journaliers, et réformer une vie à 60 ou 70 ans est chose impossible.

Le Pavillon des Vieillards annexe à l'hospice tient compte de ces difficultés particulières à l'assistance des vieillards. Nous donnons ici une description sommaire de ce bâtiment: en sous-sol atelier, au rez-de-chaussée une grande chambre de ménage-réfectoire, deux dortoirs,



Hospice St-Joseph à Châtel-St-Denis.
Le pavillon des vieillards.

une chambre de Sœur, une chambre de bain, W. C. lavoir à l'étage et aux combles 14 chambres à 1 ou 2 lits; chauffage central avec service d'eau chaude, terrasses spacieuses à chaque étage, au soleil levant, avec vue splendide sur les montagnes toutes proches. Cette disposition permet de grouper les vieillards qui ont le même genre d'éducation et de vie, elle permet aussi d'hospitaliser en même temps le mari et la femme et elle accorde plus de latitude pour tenir compte également des conditions financières de chaque admission.

Les vieillards en chambres particulières peuvent y recevoir leurs repas; d'autres préfèrent se réunir dans un petit réfectoire à proximité de leurs chambres.

Les femmes reçues en chambre commune disposent de deux dortoirs et d'un réfectoire, situés dans l'ancien bâtiment. Celui-ci est destiné à subir, au fur et à mesure des moyens, d'importantes transformations qui lui permettront de rivaliser de pratique et de confort avec le nouveau pavillon des vieillards.

Suivant leur état de santé et leur bonne volonté, les

vieillards aident avec plus ou moins de succès aux travaux de la ferme ou du ménage. Ceux qui ont quelques capacités pour cela s'occupent à l'atelier des réparations aux outils agricoles, à la confection de divers objets usuels en osier etc. D'autres travaillent à la préparation du bois de chauffage pour l'Hospice et les écoles. Pour ce dernier travail, l'Hospice est rétribué par la Commune. Les femmes se rendent utiles à la lingerie, à la cuisine, à la buanderie, aux jardins potagers. En été, tous les bras un peu valides sont requis pour les travaux des fenaisons. Bien que souvent il faille lutter contre la paresse et les caprices de quelques-uns, cette collaboration aux travaux de l'établissement rend de grands services et contribue certainement au maintien des prix favorables de pension.

Les ressources de l'Hospice proviennent de l'exploitation rurale, des pensions, des intérêts des capitaux et des dons. L'on se fera une idée des immenses services que l'établissement rend à la Commune en considérant qu'il a fourni, en 1928, 21'866 journées de pensions à la charge de la Commune à raison de 55 cts. par jour. Il a compté en outre 5'400 journées d'autres pensions. Les prix de pension, pour les personnes hospitalisées régulièrement, varient de 1.20 frs. à 3.50 frs. par jour. Quelques pensions sont constituées en rentes viagères.

L'Hospice St-Joseph est bourgeoisial de par sa fondation et les dons qu'il a recueillis jusqu'à présent, cependant, il reçoit, si la place ne fait pas défaut, des ressortissants d'autres Communes et cette perspective peut aller en s'améliorant suivant les marques d'intérêt qui viendraient à lui être témoignées.

Les rouages administratifs de l'Hospice sont des plus simples. Une Sœur supérieure gouverne la Maison avec autant de compétence que d'énergie. L'Autorité de surveillance est la Commission de l'Hospice, composée du Curé de la Paroisse et de quelques membres, présidée par le Syndic de la Commune.

Il serait injuste de terminer ce bref aperçu sur cette

Maison sans souligner le mérite éminent des Sœurs de la Charité qui y passent leur vie dans un dévouement sans borne; ouvrières infatigables, levées bien avant l'aube, couchées tard dans la nuit, elles n'interrompent leurs travaux que pour accorder quelques instants à la prière. Comme la ruche dont toute la richesse est dans son activité même, ainsi peut-on dire: l'Hospice St-Joseph est l'œuvre des Filles de la Charité.

Alph. Cardinaux,
Secrétaire communal et de l'Hospice, Châtel-St-Denis.

I vecchi in Val Bregaglia e l'asilo-ospedale pei vecchi.

Nella Valle Bregaglia il numero dei vecchi è circa normale, ve ne sono alcuni pochi (delle donne), che hanno raggiunto anche il novantesimo anno d'età. L'abitante più anziana della Valle conta 98 anni. Nonostante la sua grave età si trova in buone condizioni di salute. Può ancora alzarsi ogni giorno, non solo, ma anche accudire ad alcuni lavori in casa. Tanto la vista che l'udito si son ben conservati, la mente è ancora lucida, cosicchè essa può leggere, si può conversare con lei di questo e di quello senza dover alzar la voce. Fino a due anni or sono poteva ancora lavorare all'aperto, cavava, per esempio, il suo campo davanti alla casa.

E non solo in quel villaggio, anzi anche negli altri vi son delle persone vecchie non molto più giovani di lei, le cui condizioni sono, si può dire, identiche alle sue. Portano i loro anni molto bene, non si darebbe loro l'età che hanno realmente. Essi pure abitano coi loro parenti o hanno in casa qualche aiuto, si occupano in un modo o nell'altro tanto in casa che in campagna, sebbene non sia necessario che lavorino.

Però degli altri vecchi non son tanto fortunati come questi, sia riguardo alla loro salute, sia riguardo ai loro